Suivi Citoyen par les OSC de la transparence et la Redevabilité de l'Education

TERMES DE RÉFÉRENCE

CAPITALISATION DU PROJET-SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la Redevabilité dans l'Éducation)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet SCORE (Suivi-Citoyen par les OSC de la transparence et la redevabilité dans l'Éducation), financé par Education à Voix Haute, vise à améliorer la qualité des services d'éducation fondamentale fournis dans les écoles publiques grâce à une meilleure utilisation et allocation des ressources, ainsi qu'à la réduction de la corruption et des détournements de fonds dans le secteur de l'éducation. Madagascar est confronté à un grand nombre d'enfants non scolarisés, et ce projet vise à relever les multiples défis qui en sont à l'origine ainsi qu'à améliorer de manière générale la transparence et la redevabilité des services d'éducation de base dans le pays. Le projet SCORE se concentre sur le soutien aux OSC locales et mène des interventions dans 7 régions de Madagascar dont : ANALAMANGA VATOVAVY FITOVINANY ATSIMO ANDREFANA ANOSY ANDROY. Le projet SCORE vise à renforcer l'engagement des OSC locales et des FEFFI dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'utilisation des ressources pour les services de l'éducation fondamentale.

L'Objectif général du projet est de « renforcer l'engagement et les capacités des FEFFI et des OSC à différents niveaux dans le suivi-contrôle et l'amélioration de la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale »

- OS1. Sensibiliser et éduquer les FEFFI, les OSCs et les acteurs sur la transparence et la redevabilité des services de l'éducation fondamentale.
- OS2. Accroître les capacités des OSCs dans l'évaluation et suivi de la transparence des services de l'éducation de base.
- OS3. Renforcer les capacités des FEFFI et des OSC dans les programmes d'actions, les plaidoyers et recours pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité de l'éducation fondamentale.

Le projet devant arriver à terme, beaucoup de réalisations ont été faites et méritent d'être documentées. C'est dans cette optique que MSIS-Tatao et ses partenaires souhaitent capitaliser les acquis du projet. Il s'agira d'identifier et de documenter les connaissances partageables issus du projet.

2. OBJECTIF DE LA CONSULTATION

Globalement, la capitalisation devra contribuer à recueillir les changements et les expériences générées par le projet afin de produire de la connaissance partageable.
Plus spécifiquement,

- La capitalisation devra documenter les expériences (bonnes pratiques et leçons apprises) à partir d'une analyse des résultats du projet en mettant en évidence les éventuelles spécificités contextuelles des zones du projet. Les bonnes pratiques et leçons pourront au-delà des résultats porter sur les approches et méthodes du projet dans

le renforcement du lien entre les OSC, les parents, les FEFFI, les écoles et les entités publiques responsable de l'éducation fondamentale.

- La capitalisation permettra la mise à l'échelle et la pérennisation des expériences/innovations en matière d'engagement des parties prenantes, des mécanismes communautaires d'information, d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation relative à l'amélioration de transparence et de redevabilité ainsi qu'en termes de plaidoyer dans l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale.

3. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA CONSULTATION

Les résultats attendus de la capitalisation sont de rendre compte des acquis et leçons de l'expérience sur la base des trois (3) axes du projet.

Plus particulièrement, la capitalisation portera sur :

- L'identification et la documentation des résultats clés et changements majeurs réalisés par le projet des contextes des régions d'intervention ;
- L'analyse des gaps pour une intégration effective des questions de genre dans le système éducatif ;
- La documentation des bonnes pratiques et enseignements/leçons apprises ;
- Des pistes de pérennisation pour chaque expérience documentée et répertoriée.

4. DURÉE DE LA MISSION

La mission de capitalisation s'étalera sur 30 jours après la date de signature du contrat.

5. LIEU DE CONSULTATION

La capitalisation sera menée dans les différentes zones d'intervention du Projet SCORE.

6. MÉTHODOLOGIE

Au cours du processus de capitalisation, le consultant sera chargé de conduire :

- Une revue et analyse des documents, des outils/supports et des produits du projet ;
- Des rencontres et entretiens auprès des acteurs et parties prenantes à tous les niveaux y compris l'équipe SCORE ;
- Des séances de restitution au niveau local avec les parties prenantes concernées pour validation commune des connaissances partageables
- Une séance de restitution au niveau de l'équipe nationale du projet SCORE
- Un atelier de capitalisation multi-acteur

7. PROFIL ET COMPÉTENCES

Le chef d'équipe doit faire preuve de :

- Diplôme universitaire Bacc+5 en sciences sociales (Droit, Économie, Gestion, Sociologie), développement local ou autres domaines d'expertises similaires ;
- Plus de 5 années d'expérience dans le domaine d'évaluation, de suivi et monitoring, et mise en œuvre de projets ;

- Connaissance du processus de sensibilisation et éducation citoyenne, suivi observation des transparence et redevabilité, renforcement de capacité et conduite de plaidoyer ;
- Connaissance de problème de l'éducation de base, de thématique des FEFFI serait un atout ;
- Une bonne connaissance des techniques et démarches de capitalisation de l'expérience et des bonnes pratiques
- Bonnes capacités organisationnelles y compris la capacité à fournir les livrables dans les délais impartis ;
- Une expérience prouvée en matière de documentation/capitalisation des résultats de projet ;
- Expérience de travail avec les communautés et les structures communautaires de protection des enfants ;
- Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse.

8. LIVRABLES

- **Livrable 1 :** Rapport incluant la méthodologie détaillée et le planning de la capitalisation, cinq jours après la signature du contrat
- **Livrables 2 :** Version provisoire des produits de la capitalisation : document de capitalisation (20 à 30 pages) en version électronique, un document sous PPT et des fiches des bonnes pratiques
- **Livrable 3 :** Version finale des livrables : document de capitalisation et fiche de synthèse avec les fiches de bonne pratique illustrées avec des photos et des témoignages, ainsi que le rapport de l'atelier de capitalisation incluant les recommandations émises.

9. SOUMISSION DE CANDIDATURE

Le soumissionnaire devra fournir

- Une offre technique mentionnant la compréhension du mandat, l'approche méthodologique et un calendrier de mise en œuvre.
- Une offre financière détaillant les coûts de réalisation de la mission : honoraires et débours ainsi que les dépenses relatives aux descentes sur terrain

Document à insérer en annexe

- CV des personnes ressources affectées à réalisation de la capitalisation ;
- Copie carte NIF et STAT au nom du chef de mission ;
- Copie du RIB au nom du chef de mission ;
- Référence pour des missions similaires ;
- Une copie d'un document de capitalisation qu'il a déjà élaboré avec ou sans collaborateurs

Les soumissionnaires seront priés d'envoyer l'offre technique et financière en version électronique avant le **30 octobre 2023** par e-mail à l'adresse email : scoregpe@gmail.com sous la référence **PROJET SCORE CONSULTANT-CAPITALISATION**, ou en version physique à déposer à l'adresse du Bureau ROHY : **lot VB 6 RUE SAMUEL RAHAMEFY EX-CITE AMBATONAKANGA, Antananarivo 101.**